



Information Coronavirus

Mairie de
Saint-Manvieu-Norrey

Produits de 1^{ère} nécessité

Afin d'aider les **personnes âgées et à mobilité réduite**, il est possible de commander **vos denrées alimentaires à l'épicerie de Carpiquet** chez Monsieur Pascal James, 69 route de Caumont au **02 31 93 53 84**.

Vous pourrez être livrés à domicile en le précisant lors de la commande. Si les demandes sont importantes, notre nouvelle équipe municipale l'aidera dans ses livraisons à domicile.



Santé

Sachez également que vous n'avez pas besoin de voir un médecin pour renouveler une ordonnance en ce moment, vous pouvez aller à la **pharmacie avec votre ancienne ordonnance** pour avoir vos médicaments habituels*.

Numéros à contacter en cas d'urgence

- ➔ Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**
- ➔ **Si j'ai des symptômes** (toux, fièvre) **qui me font penser au Covid-19** : je reste à domicile, j'évite les contacts, **j'appelle un médecin** avant de me rendre à son cabinet **ou j'appelle le numéro de permanence de soins : 116 117**. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. **Si les symptômes s'aggravent** avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **j'appelle le 15 (SAMU- Centre 15)**.

*« Eu égard à la situation sanitaire, dans le cadre d'un traitement chronique, à titre exceptionnel, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée et afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé du patient, les pharmacies peuvent dispenser, dans le cadre de la posologie initialement prévue, un nombre de boîtes par ligne d'ordonnance garantissant la poursuite du traitement jusqu'au 31 mai 2020. »